

# UNE ÉGLISE EN TRANSITION

## INTRODUCTION

J'ai pris possession de la charge épiscopale de l'Église de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine le 16 septembre 2016, succédant ainsi à Monseigneur Jean Gagnon qui en a été l'évêque pendant quinze ans.

Évidemment, quand on arrive quelque part, on cherche d'abord à se situer. J'ai donc pris quelques mois pour cela. Je ne peux cependant pas affirmer que j'ai fait le tour du jardin. J'ai encore bien des découvertes à faire.

Cependant, je peux déjà affirmer que si l'Église d'ici vit, c'est grâce à vous tous, prêtres, diacres, membres des instituts de vie consacrée et laïcs engagés qui généreusement oeuvrez au service de l'annonce de l'Évangile du Christ.

## UN PREMIER CONSTAT

Je constate que pendant les quinze années de présence de Monseigneur Gagnon, de grands efforts ont été consentis pour que les communautés chrétiennes se prennent en charge et qu'elles vivent. Je sais aussi pour l'avoir entendu, qu'il n'était pas question pour lui de fermer des églises dans la mesure où chaque communauté pourrait subvenir à ses besoins et se maintenir. C'est n'est pas non plus mon intention.

## UN DEUXIÈME CONSTAT

En 2013, un groupe de réflexion s'est penché sur la question de la situation et de l'avenir des communautés chrétiennes. En synthèse, 81 % des fabriques croyaient que le statu quo n'était plus possible et s'interrogeaient sur comment prendre le tournant ensemble. (Cf. Groupe de réflexion sur la situation actuelle et l'avenir des communautés chrétiennes). Qu'en est-t-il cinq ans plus tard ? Il semble bien qu'il faut envisager sérieusement faire des choix en se donnant un plan d'action.

## UN TROISIÈME CONSTAT

Dans les 14 secteurs du diocèse, des équipes pastorales sont en place pour assurer l'annonce de l'Évangile, la rencontre du Christ et faire des disciples missionnaires. Il semble cependant que la participation des fidèles à la vie de l'Église continue de

décroître et que les assemblées célébrantes sont de plus en plus réduites. On a un problème de transmission du message évangélique. Nous manquons de catéchètes, les bénévoles qui assuraient des services communautaires deviennent une denrée rare. Au fond, nous en sommes réduits aux (TLM), toujours les mêmes qui s'épuisent et qui ne sont pas remplacés quand ils mettent fin à leur engagement pour toutes sortes de raisons.

#### UN QUATRIÈME CONSTAT

Nous avons des prêtres pour présider les secteurs pastoraux et surtout pour présider des eucharisties et les autres sacrements dans les diverses communautés chrétiennes. Mgr Gagnon a toujours insisté pour assurer la présence presbytérale dans tous les secteurs. Mais en raison de la diminution des effectifs presbytéraux, il a fait appel à des prêtres venus d'ailleurs pour assurer le ministère auprès de toutes les communautés. Il a aussi veillé à mettre en route la formation de candidats au diaconat permanent. Deux ont déjà été ordonnés et cinq sont en formation et pourront éventuellement faire partie des équipes pastorales. Quelques ministères sont aussi confiés à des laïcs, mais trop peu nombreux.

#### UN CINQUIÈME CONSTAT

Sur le plan administratif, je constate que plusieurs Fabriques ont des difficultés à boucler leur budget. Elles peinent à payer les pasteurs et les intervenants en pastorale. Les budgets sont surtout alloués au maintien du patrimoine bâti plutôt qu'investir dans le personnel au service de l'évangélisation. Cela pose question. De plus on parvient difficilement à élire le nombre de marguilliers pour composer l'Assemblée de fabrique. Que faire ?

#### VISION D'AVENIR POUR UNE ÉGLISE EN TRANSITION

Déjà en 2013, le rapport du Comité sur la situation et l'avenir des communautés chrétiennes rappelait que le statu quo n'était plus possible. Nous sommes en 2017.

#### L'ANNONCE DE L'ÉVANGILE, UNE PRIORITÉ

L'apôtre Paul, s'adressant aux Corinthiens affirme ceci : « Je n'ai pas à me vanter de ce que j'annonce la Bonne Nouvelle. C'est en effet une obligation qui m'est imposée, et malheur à moi si je n'annonce pas la Bonne Nouvelle ». ( 1Co 9, 16) Le Bienheureux pape Paul VI nous a fait cette affirmation: « Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser, c'est-à-dire pour prêcher et enseigner, être canal du don de la grâce, réconcilier les pécheurs avec Dieu, perpétuer le sacrifice du Christ dans la sainte messe, qui est le mémorial de sa mort et de sa résurrection bienheureuse » (Evangelii nuntiandi, 14).

L'annonce de l'Évangile et la transmission de la foi demeurent notre raison d'être. Cette affirmation doit nous guider dans notre démarche. Je demeure convaincu que ce qui nous motive, c'est la croissance de notre Église. Pour accomplir notre mission dans le monde actuel, nos communautés chrétiennes ont besoin d'un souffle nouveau. Le temps est donc venu de faire des choix et de prendre des décisions.

## DES COMMUNAUTÉS VIVANTES AU SERVICE DE LA MISSION

Depuis plusieurs années déjà, le diocèse de Gaspé a entrepris des réaménagements pastoraux. Il y a des équipes pastorales dans plusieurs secteurs. Monseigneur Gagnon a souhaité que les communautés se prennent en charge et continuent d'être vivantes. Mais après un certain nombre d'années, peut-on dire que nos communautés sont vivantes et actives ? Il semble y avoir un essoufflement. C'est pourquoi, pour reprendre souffle et pour que chaque baptisé puisse apporter son talent au service de la mission, il serait important de cheminer vers des communautés chrétiennes plus unies qui mettent en commun leurs ressources humaines et financières. C'est une invitation à nous mettre ensemble pour revoir nos manières de faire et de vivre en Église avec le but ultime qui est celui d'annoncer l'Évangile et amener le plus grand nombre de personnes à rencontrer le Christ et à devenir disciples missionnaires.

## LE STATU QUO N'EST PLUS POSSIBLE

Le statu quo n'est plus possible. Les défis en évangélisation, la diminution de nos ressources humaines et notre précarité financière nous appellent à faire des choix. Le rapport du groupe de réflexion sur la situation actuelle et l'avenir de nos communautés chrétiennes de 2013 l'affirmait haut et fort. Cela nous dit que nous devons chercher ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble de notre Église: comment partager nos ressources, nous entraider et prendre les décisions nécessaires pour transmettre la foi aux nouvelles générations qui sont généralement en périphérie comme aime le rappeler le Pape François?

## REVOIR À NOUVEAU NOS STRUCTURES ECCLÉSIALES

Le Synode des évêques sur la nouvelle évangélisation d'octobre 2012 nous a interpellés à devenir une Église missionnaire. Dans le contexte actuel de notre Église diocésaine tout comme pour les autres Églises diocésaines du Québec et d'ailleurs, nous sommes dans le tournant missionnaire. Il est urgent de revoir nos structures paroissiales. Les questions matérielles et administratives ne doivent pas nous distraire de l'appel fondamental qui consiste à annoncer l'Évangile. On peut dès lors s'interroger sur le fait que des baptisés voient parfois plus urgent de sauvegarder le patrimoine bâti que de renouveler la communauté de foi. L'embauche de ressources humaines et la vitalité de nos communautés doivent à mon sens, passer avant des investissements matériels importants. À quoi servira notre patrimoine bâti s'il est voué à devenir une coquille vide ? En ce sens, la paroisse doit pouvoir dépasser le territoire d'une municipalité. Une

paroisse doit pouvoir devenir un regroupement de communautés chrétiennes confié à un curé et partagé par une équipe pastorale. Après les réaménagements pastoraux, je pense que le moment est venu de procéder à des regroupements juridiques.

## UNE TRANSITION À VIVRE

Cette transition que devra vivre notre Église diocésaine ne réussira que si nous faisons confiance en Celui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie.

Rappelons-nous que l'Église existe pour évangéliser. Le chemin à parcourir exigera du dialogue, des renoncements. Il y a un prix à payer mais la croissance est devant nous et le Seigneur marche avec nous.

## SE RÉORGANISER POUR LA MISSION

Pour la suite de notre réflexion, je suis parti du cadre de référence pour les réaménagements pastoraux préparé par le diocèse de Québec en 2011. Comme évêque auxiliaire, j'ai été chargé de ce dossier et je l'ai porté jusqu'à ma nomination au diocèse de Gaspé le 2 juillet 2016.

Depuis le début de notre réflexion nous avons insisté sur le fait que l'évangélisation doit être le leitmotiv de toute la pastorale. Les réaménagements pastoraux sont vains s'ils ne permettent pas l'éclosion de communautés locales de plus en plus vivantes et actives pour rendre visible et présent le Christ, le Ressuscité, bien vivant au coeur du monde. Pour réaliser cette mission, l'Église s'est donné un mode d'organisation : la Paroisse. Saint Jean-Paul II dans son intervention auprès des membres du Conseil pontifical des laïcs affirmait :

« La paroisse est le lieu par excellence de l'annonce du Christ et de l'éducation de la foi. Précisément pour cela, elle a besoin de se renouveler constamment pour devenir une véritable « communauté de communautés », capable d'une action missionnaire véritablement incisive » (cf Jean-Paul II, Discours à la plénière du Conseil pontifical pour les laïcs, 25 novembre 2004).

Le pape François insiste sur l'importance de la paroisse en rappelant qu'elle a toujours sa raison d'être : « La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté » (Exhortation apostolique, La joie de l'Évangile, Novalis 2013, p. 42).

Un défi important nous est adressé pour les prochaines années, pour toutes les raisons énumérées plus haut : réduire le nombre de fabriques et de paroisses, tout en augmentant notre vitalité dans la transmission de la foi et de l'Évangile. Il est important de comprendre ici que la réduction de fabriques et de paroisses ne signifie pas fermer

des églises.

## LA PAROISSE, REGROUPEMENT DE COMMUNAUTÉS

Le nombre de communautés locales ou anciennes paroisses regroupées pourra varier. Les communautés seront liées entre elles par la foi, la communion et la préoccupation d'une mise en commun des ressources humaines et financières afin d'assurer la mission de l'Église et d'en témoigner dans le milieu. La mise en commun des ressources pourra faciliter la vie fraternelle, l'annonce de l'Évangile et l'éducation de la foi, la prière et la célébration, l'engagement pour la transformation du milieu par des activités d'entraide et de justice sociale. Ce sont là des signes de vitalité vécus par les premiers chrétiens (cf Ac 2, 42).

D'autres signes sont aussi à considérer : la prise en charge par les baptisés, de toutes les facettes de la vie communautaire, l'ouverture aux autres sur le milieu et sur le monde, l'intégration dans son action pastorale des trois moments de l'évangélisation (Directoire général de la catéchèse, no 49).

+ Gaétan Proulx, O.S.M.  
Évêque de Gaspé  
Le 14 mars 2017